

**Crédit complémentaire pour les extensions ordinaires 2008
du réseau de distribution d'électricité des Services industriels**

Préavis N° 2009/47

Lausanne, le 19 août 2009

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

1. Objet du préavis

Dans sa séance du 11 décembre 2007, votre Conseil a adopté les conclusions du préavis N° 2007/55¹ et alloué à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 22,7 millions de francs pour les extensions ordinaires des Services industriels. Sur ce montant, 3,2 millions de francs ont été alloués au service de l'électricité pour le développement du réseau de distribution moyenne et basse tension, l'achat et le remplacement de compteurs et l'extension et le remplacement du réseau de l'éclairage public.

La vitalité du secteur de la construction en 2008 a entraîné une forte augmentation des demandes de raccordements au réseau de distribution d'électricité. Le crédit alloué a été entièrement consommé sans permettre d'y répondre complètement. A ce jour, il a permis de faire l'ensemble des études et de commencer la construction de plusieurs postes de transformation et liaisons en réseau souterrain. Pour financer la réalisation du solde des travaux (matériel et sous-traitance), la Municipalité sollicite un crédit complémentaire de 600'000 francs. Ce montant est entièrement compensé par les recettes d'investissement déjà enregistrées à ce jour pour les raccordements clients commandés en 2008.

Les Commissaires aux finances des Services industriels ont été informés de la nécessité de ce financement complémentaire et ont donné leur aval la poursuite des travaux durant l'été, en dépassement du budget alloué, dans l'attente de ce préavis de régularisation.

2. Travaux réalisés et en cours

Pour rappel, depuis 2008, suite à l'adoption du préavis 2006/61² qui finance désormais l'entretien et le renouvellement du réseau de distribution d'électricité des SIL, les crédits sollicités dans le préavis annuel de « remplacement et extensions ordinaires » ne financent que les extensions de ce réseau.

Les montants obtenus au titre d'extensions ordinaires 2008 par le service de l'électricité ont été utilisés de la manière suivante :

	Engagés ou dépensés	Travaux non financés	Total
Développement du réseau moyenne et basse tension	2'090'000.-	600'000.-	2'690'000.-
Achat et remplacement de compteurs	410'000.-		410'000.-
Extension et remplacement du réseau de l'éclairage public	700'000.-		700'000.-
Total	3'200'000.-	600'000.-	3'800'000.-

¹ Préavis N° 2007/55 du 18 novembre 2007, « Remplacements et extensions ordinaires des réseaux des Services industriels - Crédits-cadre annuels 2008 », Bulletin du Conseil communal (BCC), séance n° 6 du 11 décembre 2007, pp. 620-628.

² Préavis N° 2006/61 du 26 octobre 2006 « Plan de renouvellement du réseau de distribution électrique des Services industriels de Lausanne. Demande de crédits pour la réalisation des phases I et II », BCC, séance n°11 du mardi 13 février 2007, pp. 164-165.

Le montant obtenu pour le « développement du réseau moyenne et basse tension » se répartit à raison de 720'000 francs de frais de personnel interne et 1'370'000 francs de matériel et sous-traitance. Les études étant déjà réalisées, le besoin de financement complémentaire ne concerne que la partie matériel et sous-traitance.

PT : poste de transformation / RS : réseau souterrain

Projets	Etat du projet	Coût du projet
Branchements clients	Terminé	310'000.-
RS Rue Combes-Joliette (Pully)	Terminé	6'000.-
RS Route de la Corniche (Epalinges)	Terminé	2'000.-
RS Chemin de la Planche au Comte	Terminé	26'000.-
RS Route de Cojonnex	Terminé	11'000.-
RS Chemin des Huttins (Prilly)	Terminé	6'000.-
RS Route de contournement de La Sallaz	Terminé	44'000.-
RS Route de Morcles (Collonges)	Terminé	15'000.-
PT Ecuries + RS Grandes-Roches	En cours	160'000.-
PT Provence	En cours	46'000.-
PT Phare	En cours	152'000.-
PT CFF	En cours	67'000.-
PT Partagas + RS Rionzi	En cours	194'000.-
PT Furet + RS Maillefer	En cours	179'000.-
PT Grand'Rive + RS Plaines	En cours	128'000.-
RS Route de Champvent (Jouxpens)	En cours	16'000.-
RS Liaison 125 kV TRIDEL-Sébeillon	En cours	180'000.-
RS Chemin de Pierrefleur 21	En cours	26'000.-
PT LIDL + RS Planchettes	En cours	170'000.-
RS Vers-Chez-les-Blanc	En cours	232'000.-
Total		1'970'000.-
Montants obtenus par préavis 2007/55		1'370'000.-
Crédit complémentaire nécessaire		600'000.-

Les postes de transformation mentionnés dans le tableau sont des postes de quartier, qui permettent d'abaisser la tension de 11 kV ou 6,4 kV (moyenne tension) à 230 V (basse tension), avant la distribution chez le client final.

Par « réseau souterrain », on entend la liaison entre les différents postes de transformation ou entre un poste de quartier et une zone de bâtiments.

Le branchement client en tant que tel est la partie du raccordement qui se trouve sur la parcelle privée à raccorder. Il est facturé au client selon un forfait de base puis d'un prix au mètre. A ce montant s'ajoute une finance d'équipement qui dépend de l'ampérage souhaité et qui correspond à une participation du propriétaire à l'ensemble du réseau amont.

3. Aspects financiers

3.1. Crédit d'investissement

Le crédit complémentaire sollicité de 600'000 francs porte le total des extensions ordinaires 2008 du service de l'électricité à 3'800'000 francs.

3.2. Recettes d'investissement

Le préavis 2007/55 prévoyait des recettes d'investissement pour l'électricité à hauteur de 1,1 millions de francs. Début août 2009, les rentrées enregistrées se montaient à 3,849 millions de francs. Hors éléments exceptionnels (chantier du m2), le montant supplémentaire encaissé du fait d'une très forte demande de raccordement s'élève à environ 1,14 million de francs.

Le crédit complémentaire est donc déjà entièrement compensé par des recettes d'investissement.

3.3. *Impact sur le budget*

Les dépenses étant entièrement compensées, ce crédit complémentaire n'a pas d'impact sur le budget.

4. **Conclusion**

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis n° 2009/47 de la Municipalité, du 19 août 2009 ;

ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

- d'allouer à la Municipalité un crédit complémentaire d'investissement du patrimoine administratif de 600'000 francs pour terminer les travaux d'extensions du réseau de distribution d'électricité ouverts en 2008, montant entièrement compensé par des recettes d'investissement déjà enregistrées.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire :
Philippe Meystre